

TERMES DE REFERENCE DU 7^{ème} FORUM SOUS-REGIONAL DE LA CEFDHAC

1. Contexte et justification

La Conférence sur les Ecosystèmes de Forêts denses et humides d'Afrique Centrale (CEFDHAC) est un processus multi-acteurs lancé en 1996 à Brazzaville (Congo) pour promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources forestières d'Afrique Centrale. Elle regroupe de ce fait, à travers les fora d'échanges et de discussions, tous les acteurs impliqués dans la gestion durable des écosystèmes forestiers.

Avec l'avènement de la COMIFAC notamment, la signature du Traité instituant la COMIFAC en février 2005 par les Chefs d'Etat d'Afrique Centrale, le mandat de la CEFDHAC a été reprecisé. A cet effet, la CEFDHAC est chargée de la gestion des processus de concertation au sein du forum sous-régional et des fora nationaux et de leurs commissions spécialisées.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme entamée en 2007 à Libreville, la CEFDHAC a été confirmée dans son rôle de forum d'échanges, de débats et de propositions. Depuis lors, elle s'est traduite entre autres par : la tenue des fora nationaux, la structuration et la redynamisation de ses réseaux, la mise en place du Comité de Pilotage sous-Régional en Août 2009 à Bangui et l'adoption d'une feuille de route à l'issue des travaux liés à la première session dudit comité.

Ladite feuille de route ayant retenu en bonne place la tenue du 7^{ème} Forum sous-régional, ce rendez-vous annoncé chaque année, n'a jamais pu se tenir faute de financement. Néanmoins les réunions du Comité de Pilotage sous régional (après Bangui 2009, il y a eu Kigali 2011, puis Douala en mars 2012), et ont servi de cadre pour la préparation de l'échéance annoncée à Kigali du 13 au 16 Novembre 2012.

En prélude à cette grande rencontre, deux réunions préparatoires ont eu lieu (Mars et Octobre 2012 respectivement à Douala et à Kigali). En outre, dans le but d'avoir des engagements fermes et concrets du pays hôte, une mission exploratoire a été effectuée à Kigali du 21 au 26 août 2012.

En fait, malgré le ralentissement lié au marasme financier qui lui a mis du plomb dans les ailes, la CEFDHAC est régulièrement convoquée pour jouer son rôle dévolu par le traité de la COMIFAC, en tenant ses assises avant le conseil des ministres de cette instance. C'est ainsi

que Kigali respectera la tradition observée à Brazzaville en 1996, à Bata en 1998, à Bujumbura en 2000, à Kinshasa en 2002, à Yaoundé en 2004, et à Libreville en 2007.

L'organisation de cette échéance s'est faite en étroite collaboration avec le gouvernement rwandais. Elle revêt un caractère particulier parce que Les assises constitueront à n'en pas douter la reprise des activités proprement dite de la CEFDHAC qui au sortir des travaux devra se mettre debout pour une CEFDHAC des positions qui tranche avec la CEFDHAC des papiers.

A l'issue de ces réunions préparatoires y relatives:

- les thématiques du 7^{ème} Forum Sous – Régional de la CEFDHAC ont été adoptés ;
- les dates de la tenue du forum ont été arrêtées (13 au 16 novembre 2012 à Kigali au Rwanda);
- le programme indicatif des travaux du Forum élaboré ;
- les critères de choix et la typologie des participants au 7^{ème} Forum adoptés ;
- le budget prévisionnel pour l'organisation du 7^{ème} Forum adopté ;
- les éléments du cahier des charges soumis au pays hôte tels que proposés par la mission exploratoire en son temps validés ;
- la sélection des présentations au 7^{ème} Forum effectuée ;
- Le choix des communications à susciter pour compléter celles choisies réalisé

2. Thèmes du 7^{ème} Forum

Au cours des deux réunions préparatoires du 7^{ème} forum (Douala en mars 2012, et Kigali en Octobre 2012), le thème central et les sous thèmes ont été débattus et arrêtés par l'ensemble des participants.

Il s'agit de :

Thème central : « Participation multi-acteurs à la gestion intégrée des ressources naturelles ».

Sous-thèmes :

1. Tenure foncière.
2. Genre.
3. Plan de convergence et thématiques nouvelles de la COMIFAC.
4. Directives sous-régionales COMIFAC sur la participation des populations locales et autochtones et des ONG à la gestion durable des forêts d'Afrique Centrale.
5. Gouvernance, conservation et développement.

3. Objectifs du 7^{ème} Forum de la CEFDHAC

Objectif global

Contribuer à la conservation et à l'utilisation durable des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale et à la sauvegarde de la biodiversité dans le Bassin du Congo et dans l'intérêt des populations à travers l'adoption des positions et le parachèvement de la réforme de la CEFDHAC.

Objectifs spécifiques

- Contribuer à la gestion intégrée des ressources naturelles à travers des débats participatifs et multi-acteurs en vue d'adopter des positions à canaliser vers la COMIFAC et le PFBC;
- Evaluer en vue d'une meilleure facilitation, l'opérationnalisation des structures et organes de la CEFDHAC en liaison avec les conclusions de la 2^{ème} réunion préparatoire tenue les 1^{er} et 02 octobre 2012 à Kigali;
- Parachever le processus de réforme de la CEFDHAC par le choix d'une agence de facilitation ;
- Valider le plan stratégique et business plan de la CEFDHAC pour les trois prochaines années.

4. Résultats attendus

- ✓ l'organisation des travaux de la 7^{ème} Session de la CEFDHAC est effective ;
- ✓ les échanges entre les parties prenantes à travers les sessions techniques, les sessions parallèles et les visites de terrain sont effectifs ;
- ✓ les grands axes d'intervention de la CEFDHAC en collaboration avec les partenaires intéressés par la CEFDHAC sont définis ;
- ✓ des positions sur les thématiques retenues pour les travaux du Forum et à présenter à la Conférence Ministérielle de la COMIFAC sont adoptées;
- ✓ les voies de redynamisation des structures et organes de la CEFDHAC sont adoptées ;
- ✓ les leçons apprises de la 7^{ème} CEFDHAC sont capitalisées.

5. Participation

Au regard des documents issus de la réforme, la 7^{ème} CEFDHAC regroupera :

- le Président en exercice de la COMIFAC (Président de la CEFDHAC ;
- le Vice-Président de la CEFDHAC (Ministre du pays hôte) ;
- le SE de la COMIFAC ;
- les Coordonnateurs nationaux de la COMIFAC;
- les membres du Comité de Pilotage sous-Régional;
- les membres des Fora nationaux (2/pays : priorité étant donnée aux membres fondateurs);
- les représentants des réseaux de la CEFDHAC (un par pays) en veillant à prioriser les membres fondateurs;
- les communicateurs et personnes ressources;
- Les facilitateurs (en poste, anciens et en vue du PFBC);

- les représentants de l'Agence de Facilitation ;
- les représentants des partenaires au développement ;
- les participants locaux

6. Lieu et date

L'atelier se déroulera du **13 au 16 Novembre 2012 à Kigali (Rwanda)**.

7. Financement

Le financement du 7^{ème} Forum est assuré par le pays hôte et les partenaires au développement ci-après :

- ✓ Gouvernement Rwandais
- ✓ GIZ
- ✓ ACDI

TDR 7ème Forum CEFDHAC